Nom/Prénom/Classe:

Evaluation d'Histoire

II. De la révolte à la révolution

La réunion des Etats-Généraux déçoit les députés du car on n'y parle que du déficit et non des projets de réformes contenus dans les rédigés dans chaque paroisse durant l'année 1788.
Aussi, le 17 juin 1789, les députés du tiers-état, rejoints par quelques députés du basclergé, affirment représenter 98% de la population et se constituent en "
Le roi ,face à la révolte des députés du tiers-état, décide d'affirmer son pouvoir absolu en renvoyant Necker (ministre des finances très populaire) ,en ne réunissant plus les États-Généraux et en faisant entourer de troupes suisses et prussiennes.
Dans la capitale, la tension monte: les parisiens sont affamés, le prix duatteint son maximum le 13 juillet 1789 et les rumeurs les plus folles circulent
Le, certains parisiens s'emparent de la forteresse de la Bastille afin de se procurer de la
C'est la première journée révolutionnaire sanglante à Paris . La nouvelle de la prise de la bastille se répand dans tout le royaume.
Les paysans se révoltent à leur tour contre les seigneurs en incendiant les châteaux et en brûlant les titres de propriétés: c'est la
A l'annonce de cette révolte des paysans dans les provinces , l'Assemblée décide de prendre les mesures suivantes:
*les sont abolis dans la nuit du 4 août 1789 (la noblesse et le clergé renoncent à leur exemption d'impôts et au fait que certains emplois leur soient réservés).
*le,les droits de l'Homme et du Citoyen sont proclamés.
Cette déclaration (inspirée de la déclaration d'indépendance des États-Unis et des textes des philosophes des Lumières) affirme dans son article 1 que "les hommes naissent eten droits".L'égalité devant la loi et devant l'impôt sont affirmées.
Les libertés religieuse, d'opinion, de penser et de la presse sont proclamées ainsi que les droits à la propriété, la sureté, à l'élaboration de la loi et la résistance à l'oppression.
Ces deux mesures sont car elles remettent en cause l'ordre politique et social établi en France depuis plus de mille ans.
Définitions :
Cahiers de doléances :
Etats Généraux :
Privilèges: